

Prior) au sujet des Chinois et des Japonais et qui est aussi celui de l'honorable député de Burrard (M. Maxwell). Les différents députés de la Colombie Anglaise ont fortement demandé au gouvernement d'adopter cette manière de voir. Le travail des blancs, des Chinois et des Japonais, est toute une question, à la Colombie Anglaise. Et comme dans la plupart des cas où l'ouvrier a affaire à un concurrent injuste, je dois dire que mes sympathies sont acquises à l'ouvrier canadien. Je conçois que celui-ci, à la Colombie Anglaise, a le droit de se protéger contre cette rivalité malsaine, qui ne tend pas à faire ce qu'il y a de mieux en fait de citoyens. C'est tout à fait à regret que je me suis vu obligé d'en arriver, avec mes collègues, à la conclusion qu'il nous fallait refuser de sanctionner ces actes, pour les raisons qu'a si bien exprimées le premier ministre. J'ai beaucoup d'espoir qu'on trouvera le moyen de protéger les ouvriers de la Colombie Anglaise contre la concurrence qui leur est faite, et contre le danger qu'ils courent de voir diminuer leurs moyens de subsistance. Comme l'a dit l'honorable député, c'est là une question qui affecte non seulement la Colombie Anglaise, mais tous les ouvriers du Canada, quoique, pour ma part, je ne pense pas que la race mongole étende ses ramifications bien loin de la côte du Pacifique. Toutefois, je ne suis pas étonné d'apprendre que les ouvriers des villes de l'est ont exprimé, d'une manière très prononcée parfois, leurs sympathies pour les ouvriers de la côte du Pacifique.

Mais, revenons-en à l'autre question. L'honorable député (M. Prior) connaît si bien la question chinoise et japonaise, qu'il l'a traitée d'une manière qui recommande son opinion au respect de la Chambre. Mais il ne paraît pas connaître aussi bien celle de l'immigration des Territoires du Nord-Ouest. Je désire le faire revenir de la fausse impression où il se trouve par rapport à l'attitude du gouvernement à ce sujet. S'il fallait en croire les journaux ou ce qu'en a dit l'honorable député (M. Prior) l'attitude du gouvernement sur cette question serait d'encourager l'immigration étrangère, et de mettre obstacle à celle des Iles Britanniques et des Etats-Unis, d'où il devrait nous venir naturellement des immigrants de race anglaise. C'est là une complète erreur. Quant à la question des subventions, j'en parlerai plus tard, mais je dirai tout de suite à l'honorable député (M. Prior) que le changement qu'il propose n'affecterait pas les résultats actuels; il faut connaître en quelque sorte, l'histoire de l'immigration, pour comprendre quels seraient les effets d'une méthode en particulier. L'année dernière, il est venu des ports océaniques, 11,608 immigrants anglais, irlandais, et écossais; et des Etats-Unis 9,119. Je ne parle que de colons qui se sont établis sur des fermes dans le Nord-Ouest. Quant aux immigrants des Etats-Unis il m'est impossible de dire s'ils étaient tous de race anglaise, mais il est probable

qu'à quelques exceptions près, ils l'étaient. Il nous est donc arrivé, l'année dernière, 20,727 immigrants de race anglaise, et 5,509 Galiciens; donc l'honorable député (M. Prior) peut voir que les immigrants Galiciens n'ont pas été plus nombreux que les immigrants de race anglaise. Il nous est arrivé, à part cela, 563 Allemands, 724 Scandinaves, 545 Français et Belges, et 3,832 immigrants appartenant à différentes nationalités. On les a tenus séparés, l'année dernière, parce qu'on voulait savoir quelle sorte de gens nous arrivent. Ces chiffres suffisent à démontrer si nous encourageons l'immigration de ces gens-là plutôt que celle des Anglais. C'est tout le contraire qui est vrai. Les dépenses et les efforts que nous faisons pour attirer ici l'immigration anglaise dépassent, de beaucoup, ceux que nous faisons pour attirer l'immigration Galicienne ou étrangère au Canada. A cette fin, nous dépensons énormément dans les Etats de l'ouest et dans les Iles Britanniques. Tout ce que nous dépensons quant aux Galiciens et aux Doukhobortses se résume au paiement de la subvention de tant par tête, et la plus grande partie des dépenses que nous faisons pour faire connaître le Canada et y attirer du monde s'applique ailleurs; nous n'avons rien dépensé en Autriche et nous n'avons rien dépensé du tout en Russie. Par conséquent, en nous demandant de nous appliquer à attirer ici les immigrants anglais, l'honorable député ne nous demande de faire que ce que nous avons toujours fait. Nous n'avons jamais changée d'idée, ni de politique, ni d'habitude à cet égard. Quand j'ai pris charge du département d'immigration, l'ouvrage qu'on avait commencé aux Etats-Unis quelques années auparavant, avait fini par ne plus avoir d'effet, et il ne nous arrivait plus de colons des Etats-Unis. La dépense considérable que nous avons faite aux Etats-Unis, l'année dernière, nous a attiré près de 10,000 colons qui se sont établis sur des terres au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest et ceux qui les connaissent, admettront qu'ils constituent la meilleure sorte que nous puissions désirer pour nos prairies de l'ouest, et je tiens de source certaine que nous en aurons de 10,000 à 14,000 de la même sorte l'an prochain. Voilà des gens de notre propre race, pour la plupart descendants de colons venus des Iles Britanniques, ou venus eux-mêmes autrefois de la province de l'Ontario pour s'établir dans le Michigan et autres états; cette classe est donc la même que celle des cultivateurs de l'Ontario. Elle vient des Etats du Michigan, du Wisconsin, du Minnesota, du Dakota, du Colorado et en petite partie, du Kansas, de l'Iowa, et de l'Illinois. Je dirai à mon honorable ami (M. Prior) que les terrains immédiatement voisins de Winnipeg, s'étendant de 50 à 60 milles à la ronde, et qui, pendant des années ont dormi sous la main des spéculateurs et n'ont pu se vendre viennent d'être achetés précisément par des colons des Etats de l'ouest, qui ont fait faire à cette partie du